

Deutsche Bank Building 16th Floor Jln. Imam Bonjol 80 Jakarta 10310, Indonesia T +62-21-3162030 F +62-21-3162035 E-mail: jakarta@diplobel.fed.be www.diplomatie.be/jakarta

Visa de retour

L'étranger qui oublie ou qui perd son titre de séjour, ou dont le titre de séjour a été volé, ou dont le titre de séjour est expiré, peut demander un « visa de retour ». Merci d'envoyer au préalable un email à l'ambassade avec les scans des documents N° 6, 9 et 10 afin d'être informé(e) si vous êtes éligible pour demander ce visa + obligé(e) de payer la redevance ou non.

Contrôle ambassa	Contrôle Demande	Doc.	Original / Copie	Description du document		
		1	Original	Cette liste de contrôle , avec les cases cochées et les documents dans l'ordre de cette liste de contrôle.		
		2	Copie	E-mail de confirmation imprimé, indiquant que vous avez un rendez-vous pour votre demande de visa.		
		3a	Original + copie	Formulaire de demande de visa dûment rempli. Signé et daté sur la dernière page du formulaire. Le formulaire peut être imprimé après avoir rempli les données sur https://visaonweb.diplomatie.be/ .		
		4	Original	Deux photos d'identité récentes (3,5 * 4,5 cm sur fond blanc)		
		5	2 set de copies	Preuve du paiement de la redevance : vérifiez le <u>montant exact</u> qui doit être transféré à l'Office des étrangers à Bruxelles : IBAN : BE57 6792 0060 9235 BIC : PCHQBEBB Banque : BPOST NV, Muntcentrum (sans nr.), 1000 Bruxelles Bénéficiaire : FOD Home Affaires Référence de paiement : Nom_Prénom_Nationalité_Date anniversaire (JJMMAAAA), (= anniversaire du demandeur)		
		6	Original + copie	Un passeport avec une validité d'au moins 12 mois. Le passeport doit avoir au moins 2 feuilles de pages vides pour coller le visa. Copie des pages de données personnelles (cela inclut la page de signature) et copie du visa Schengen précédent (le cas échéant)		
		7	2 set de copie	Pour les ressortissants indonésiens/timorais : copie de la carte d'identité Pour les étrangers : titre de séjour : KITAS, KITAP, Visa Sosial Budaya, etc.		
		8a	Original + copy	A. <u>Titre de séjour oublié, perdu ou volé</u> Preuve de la perte ou du vol du titre de séjour : déclaration devant instances locales. OU Lettre de motivation expliquant pourquoi le titre de séjour a été oublié.		

	8b	2 set de copies	B. <u>Titre de séjour expiré</u> Lettre de motivation expliquant pourquoi vous avez quitté la Belgique et pas renouvelé le titre de séjour à temps, ainsi que la raison de vouloir retourner en Belgique.
	9	2 set de copies	Copie du titre de séjour en Belgique
	10	2 set de copies	Copie des pages de passeport cachetée démontrant la sortie de la Belgique
	11	2 set de copies	Ticket et/ou carte d'embarquement du dernier voyage de retour en Indonesia/Timor Leste.
	12	Original	Frais de Visa (à payer au moment du rendez-vous par carte de débit ou de crédit en Rupiah) : voir le dossier pdf en <u>tarifs consulaires</u> (les frais ne sont pas remboursés en cas de retrait de la demande ou de refus)

J'AI ÉTÉ INFORMÉ QUE :

- Mon passeport sera conservé pendant toute la durée du traitement du visa ;
- Les documents doivent être présentés en néerlandais, français, allemand ou anglais. Si dans une autre langue, ils doivent être traduits par un traducteur assermenté;
- Des documents supplémentaires peuvent être demandés ;
- Ma demande ne pourra être traitée que lorsque le dossier soumis sera complet ;
- Le délai de traitement des visas est normalement d'environ trois semaines ;
- Les documents originaux seront restitués en fin de procédure.

	Signature	e:		
l				

